

## L'attrait des étudiants pour les formations environnementales se poursuit

**Les formations environnementales, allant du CAP à la licence professionnelle, attirent toujours plus d'élèves et étudiants. À la rentrée 2008-2009, ils sont plus de 42 000 à être inscrits en dernière année de formation, soit 4,4 % de l'ensemble des élèves et étudiants. Ces effectifs ont augmenté de 2,4 % par an depuis 1997, six fois plus que la progression des effectifs de même niveau toutes formations confondues. L'engouement des étudiants en environnement pour les licences professionnelles explique la hausse continue des effectifs. Nombre de jeunes s'orientent vers des formations liées à l'aménagement du territoire et à la protection de la nature, notamment en Île-de-France et en Rhône-Alpes. Les exigences environnementales se sont progressivement intégrées dans l'offre de formation depuis 1997 et s'accroissent avec le Grenelle de l'environnement et le Plan national de mobilisation des emplois et des métiers de l'économie verte.**

Un des objectifs du Grenelle de l'environnement est de faire de l'économie verte un levier de croissance pour l'emploi. La formation dans le domaine de l'environnement est nécessaire à l'accompagnement de cette croissance. Les métiers environnementaux (ou métiers verts), à forte dimension technique, requièrent la maîtrise de compétences spécifiques. Plus largement, les fonctions d'un large éventail de métiers se verdissent en intégrant la préoccupation écologique. L'appareil de formation doit s'adapter pour répondre à ces évolutions et proposer des formations à la hauteur des compétences attendues.

L'environnement regroupe un ensemble de disciplines techniques dans les domaines de formation liés à la réduction des pollutions, la prévention des risques, la protection de la nature, l'hygiène et la sécurité, l'aménagement du territoire et le cadre de vie, la maîtrise des énergies et les énergies renouvelables (voir méthodologie). En 2008, plus de 240 formations initiales en environnement permettant d'acquérir les compétences spécifiques attendues sont recensées.

### Un champ d'étude restreint

Le suivi des formations environnementales à partir de la base de données Reflet, gérée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), n'est que partiel. Il pourrait être enrichi des données sur les formations de niveaux II (Licences généralistes) et I (DESS, DEA, masters, doctorats, écoles d'ingénieurs...), disponibles auprès du ministère chargé de l'Enseignement supérieur. Cette exploitation sur 2008 n'a cependant pas pu être réalisée pour cette étude.

### Des étudiants en environnement toujours plus nombreux

À la rentrée scolaire 2008-2009, plus de 42 000 étudiants sous statuts scolaire et apprenti sont inscrits en dernière année de formation initiale environnementale, pour des diplômes

allant du BEP/CAP au BTS/DUT, et les licences professionnelles (voir méthodologie). Ils représentent 4,4 % de l'ensemble des effectifs en dernière année de toutes les formations initiales techniques et professionnelles dispensées par les ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale. Les trois quarts de ces étudiants en environnement sont de sexe masculin.

Environ 30 % des étudiants sous tutelle du ministère de l'Agriculture suivent une formation environnementale. Cette part s'élève à seulement 1,8 % pour les formations sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale dans le cadre du champ d'étude et à 10,2 % pour les licences professionnelles.

Un peu moins d'un quart de ces étudiants suit une formation environnementale en apprentissage (contre 19,6 % en général). Le nombre d'apprentis en formation environnementale croît toutefois plus rapidement (+ 6,8 % par an entre 1997 et 2008) que le nombre de ceux de toutes les formations confondues (+ 1,3 % par an entre 1997 et 2008). Les garçons en apprentissage sont 12 fois plus nombreux que les filles.

La majorité des étudiants en environnement pris en compte dans l'étude suit une formation de niveau Bac (35,4 %) ou inférieure au Bac (33,7 %). Les diplômés de niveau Bac + 2 concernent 20,1 % des effectifs environnementaux, les licences professionnelles 10,9 %. Cette répartition est similaire pour l'ensemble des formations, sauf pour les licences professionnelles dont le poids est deux fois plus important pour les formations environnementales.

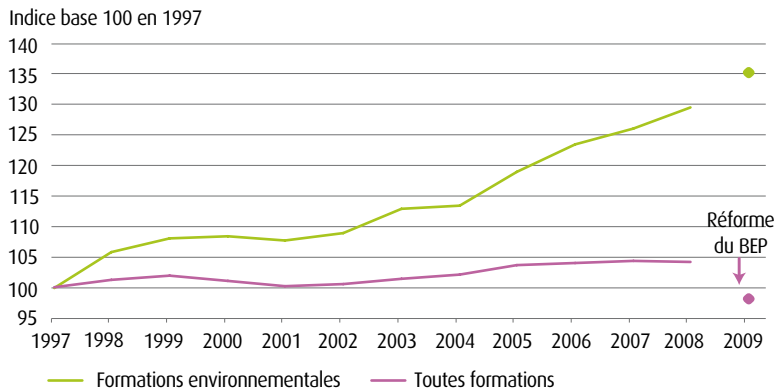
### Le dynamisme des formations environnementales lié à l'attrait des étudiants pour les licences professionnelles

Les effectifs des formations environnementales (niveaux V à III et licences pro) augmentent de façon quasi continue depuis 1997, + 2,4 % par an, contre + 0,4 % par an toutes formations confondues de même niveau. D'ailleurs, à la rentrée 2008-2009, le nombre d'étudiants en environnement a crû de 2,8 % par rapport à l'année précédente, alors qu'il baissait légèrement pour l'ensemble des formations (- 0,2 %).



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

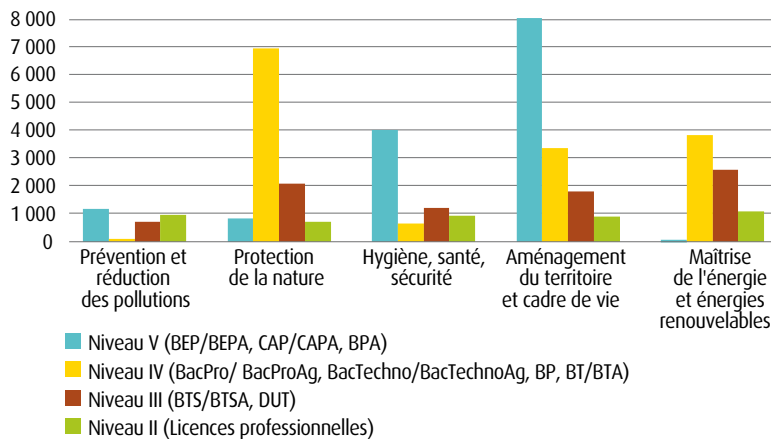
## Évolution des effectifs inscrits dans les formations environnementales et dans l'ensemble des formations entre 1997 et 2009



Note : Les formations prises en compte concernent les niveaux V à III et les licences professionnelles (niveau II). Suite à la réforme du BEP, celui-ci est remplacé par une seconde professionnelle ; le Bac pro s'obtient dorénavant en trois ans. Les effectifs en dernière année de BEP ne sont donc plus comptabilisés dans Reflet. De ce fait, les effectifs toutes formations confondues ont perdu environ 60 000 étudiants en 2009. Cependant, tous les BEP ne sont pas concernés à la rentrée 2009. Il a été difficile de mesurer cet impact sur les effectifs des formations environnementales ; on observe ainsi une rupture de série en 2009.

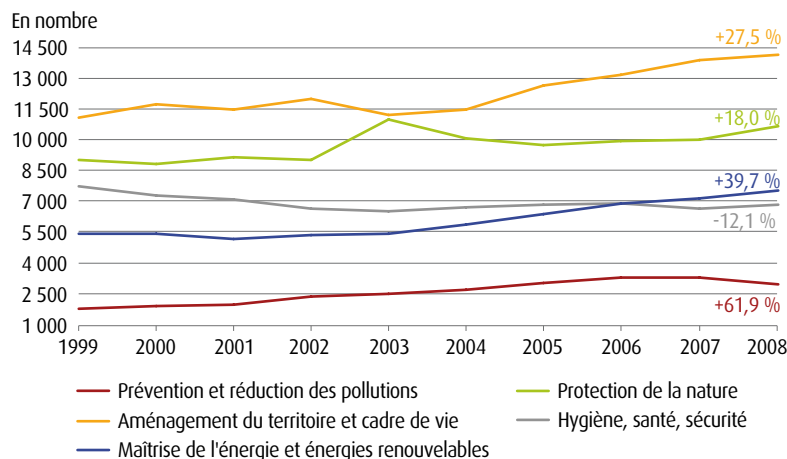
Source : Céreq, base de données Reflet. Traitements : SOeS, 2011.

## Nombre d'inscrits dans les formations environnementales par domaine et par niveau de formation en 2008



Source : Céreq, base de données Reflet. Traitements : SOeS, 2011.

## Évolution des effectifs suivant une formation environnementale par domaine entre 1999 et 2008



Source : Céreq, base de données Reflet. Traitements : SOeS, 2011.

Précisément, les effectifs environnementaux sous tutelle de l'Agriculture ont crû de 2 % par an entre 1997 et 2008, tandis qu'ils sont stables pour l'Éducation nationale (0,4 % par an). Les étudiants inscrits en licence professionnelle ont, quant à eux, augmenté de presque 50 % par an entre 2000 et 2008.

La hausse des effectifs des formations environnementales est fortement liée à l'engouement des étudiants pour les licences pro. Ce type de diplôme favorise l'insertion professionnelle immédiate. Les premières licences pro en environnement ont été créées en 2000-2001 : au nombre de sept, elles comptaient moins de 200 inscrits, essentiellement dans le domaine de la prévention et réduction des pollutions. En 2008, plus de 190, dont une quarantaine mise en œuvre cette même année, sont proposées. Elles rassemblent plus de 4 000 étudiants, notamment dans le domaine de l'énergie (24,1 % des inscrits en licence pro).

## L'aménagement du territoire et la protection de la nature restent les domaines favoris des étudiants

L'attrait pour les formations liées à l'aménagement du territoire et cadre de vie (33,6 % des effectifs en 2008) et à la protection de la nature (25,2 %) perdure à la rentrée 2008-2009. Cette répartition s'observe depuis 1997.

Pour autant, ce sont les domaines « prévention et réduction des pollutions » et « maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables » dont les effectifs augmentent le plus sur la période 1999-2008 : respectivement + 61,9 % et + 39,7 %. Ces hausses importantes résultent de la croissance rapide des effectifs inscrits en licence professionnelle et des créations récentes de ces diplômes dans le traitement de l'eau, des déchets et les énergies renouvelables. Ceci est certainement à relier à l'évolution de la réglementation européenne dans ces domaines (directives « Eaux résiduelles urbaines », Énergie...) relayée par le Grenelle de l'environnement. Les objectifs assignés par ces textes (notamment sur les énergies renouvelables) impliquent des besoins en main-d'œuvre avec des compétences techniques spécifiques et souvent nouvelles.

Seul le domaine « hygiène, santé, sécurité » a perdu des effectifs sur les dix dernières années : d'environ 7 700 en 1999, le nombre d'étudiants est passé à près de 6 800 en 2008.

Les formations des domaines de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire sont principalement dispensées par le ministère de l'Agriculture, avec une prédominance d'étudiants masculins. 61,9 % des élèves et étudiants en protection de la nature sont inscrits en 2008 en dernière année de Bac technologique agricole ; la moitié de ceux de

## Les diplômes par niveau de formation

- Niveau V** : BEP, CAP, Brevet professionnel agricole
- Niveau IV** : Baccalauréat général, technologique ou professionnel, Brevet professionnel, Brevet de technicien
- Niveau III** : Diplôme de niveau Bac + 2 (DUT, BTS, DNTS)
- Niveaux II et I** : Diplôme du second ou troisième cycle universitaire (licence professionnelle, licence généraliste, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat) ou diplôme de grande école

l'aménagement du territoire est inscrite en dernière année de CAP ou BEP agricole. Les formations liées aux travaux paysagers concentrent d'ailleurs le plus d'effectifs.

Les élèves et étudiants du domaine « hygiène, santé, sécurité » suivent principalement un CAP ou BEP sous tutelle de l'Éducation nationale (environ 60 %). Les filles y sont majoritaires, surtout pour le BEP « Bioservices » et les diplômes relatifs à l'hygiène et l'environnement. Pour le domaine de l'énergie, à forte concentration masculine, les inscrits en Bac Pro dominant. Ils sont également plus de 34 % à étudier en BTS ou DUT (environ 42 % des effectifs de niveau III du domaine sont inscrits en DUT « Génie thermique et énergie »).

Le nombre d'étudiants inscrits en licence professionnelle se répartit de façon homogène sur les cinq domaines environnementaux étudiés. Le poids de la licence pro est cependant particulièrement marqué pour le domaine de la prévention et réduction des pollutions (plus de 30 % des effectifs du domaine).

### Rhône-Alpes et l'Île-de-France concentrent le plus d'étudiants en environnement

La répartition régionale des effectifs inscrits dans une formation environnementale est la même que celle de la population : les 10 régions les plus peuplées de France sont celles qui ont les nombres d'étudiants les plus importants. Avec plus de 4 600 élèves et étudiants en 2008, Rhône-Alpes est la région ayant le plus d'inscrits en formation environnementale. Elle est suivie par l'Île-de-France avec environ 3 700 étudiants. À l'inverse, la Guyane et la Corse ont les plus faibles effectifs.

Le poids des formations environnementales dans l'ensemble des formations varie cependant selon les régions. Ainsi, si l'Île-de-France présente la part d'inscrits en environnement la plus faible (2,4 %) malgré un nombre important, le Limousin, avec un peu moins de 900 étudiants en environnement, est la région ayant la part d'inscrits la plus importante (8 %). 5,2 % des étudiants corses suivent une formation environnementale pour un peu plus de 150 inscrits.

Les plus forts taux sont localisés dans des régions rurales (Limousin, Auvergne...). Si le nombre global d'étudiants y est peu élevé, la présence de lycées agricoles, dispensant souvent des formations environnementales, peut expliquer le poids des formations environnementales dans ces régions.

Les domaines de la prévention et réduction des pollutions et de l'énergie sont majoritairement étudiés en Île-de-France et en Rhône-Alpes : ces deux régions rassemblent près de 20 % des élèves et étudiants du premier domaine et 30 % du second.

La protection de la nature est principalement étudiée en Rhône-Alpes (12,7 % des effectifs du domaine) et Pays de la Loire (7,3 %). Ce constat est le même pour les formations liées à l'aménagement du territoire : ces deux régions rassemblent près de 20 % des effectifs du domaine.

Le Nord - Pas-de-Calais concentre le plus d'élèves et étudiants suivant une formation dans le domaine « hygiène, santé, sécurité » avec 13,9 %, suivi de Rhône-Alpes avec 9,7 % des effectifs du domaine.

### Part des étudiants en formations environnementales par domaine et par région en 2008

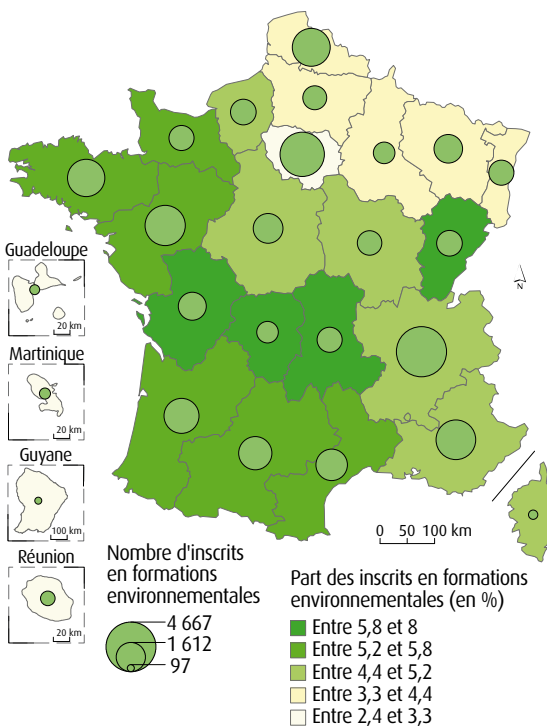
En %	Prévention et réduction des pollutions	Protection de la nature	Hygiène, santé, sécurité	Aménagement du territoire et cadre de vie	Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables
Alsace	4,4	1,3	3,5	3,0	3,0
Aquitaine	<b>6,2</b>	<b>5,8</b>	<b>6,3</b>	5,3	4,2
Auvergne	3,9	4,3	2,1	2,2	2,2
Basse-Normandie	2,0	3,3	3,5	2,9	2,0
Bourgogne	2,6	3,4	1,5	3,0	2,4
Bretagne	3,2	<b>6,8</b>	4,8	<b>7,3</b>	<b>5,9</b>
Centre	3,9	5,4	1,8	5,0	2,0
Champagne-Ardenne	1,2	4,2	0,7	1,5	2,3
Corse	0,5	0,6	0,4	0,2	0,4
Franche-Comté	4,1	2,9	2,4	2,9	3,2
Haute-Normandie	3,6	2,8	5,7	2,1	2,0
Île-de-France	<b>9,5</b>	3,5	<b>8,6</b>	<b>7,7</b>	<b>18,2</b>
Languedoc-Roussillon	<b>6,5</b>	4,8	3,1	4,3	4,7
Limousin	4,9	3,1	1,2	1,9	0,6
Lorraine	5,7	4,2	3,0	3,4	3,6
Midi-Pyrénées	5,6	<b>6,3</b>	3,8	4,5	5,0
Nord - Pas-de-Calais	3,9	5,1	<b>13,9</b>	5,6	4,2
Pays de la Loire	<b>6,2</b>	<b>7,3</b>	2,9	<b>9,6</b>	<b>6,7</b>
Picardie	3,0	2,1	3,6	2,6	2,2
Poitou-Charentes	3,9	3,3	2,8	4,0	3,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,1	5,0	<b>7,7</b>	<b>8,8</b>	<b>6,5</b>
Rhône-Alpes	<b>9,9</b>	<b>12,7</b>	<b>9,7</b>	<b>10,3</b>	<b>11,9</b>
Guadeloupe	0,0	0,4	1,1	0,3	0,5
Guyane	0,0	0,1	0,7	0,2	0,1
Martinique	0,0	0,4	1,5	0,4	0,7
La Réunion	0,3	0,5	2,1	0,6	1,8

Note de lecture : 9,9 % des inscrits en formation dans le domaine « prévention et réduction des pollutions » étudient en Rhône-Alpes.

Note : En gras figurent les 5 régions ayant la part d'étudiants suivant une formation dans le domaine la plus élevée.

Source : Céreq, base de données Reflet. Traitements : SOEs, 2011.

### Répartition régionale des élèves et étudiants inscrits en formations environnementales en 2008



Source : Céreq, base de données Reflet. Traitements : SOEs, 2011.

## La prise en compte progressive des problématiques environnementales dans les diplômes

L'intégration des exigences environnementales dans l'offre de formation est progressive depuis 1997. Créée en juillet 1999, la mention complémentaire « Métiers de l'eau » forme, en un an après le Bac, des techniciens spécialisés dans la distribution, l'assainissement et la dépollution de l'eau. Autre exemple, en août 2000, est créé le CAP « Opérateur des industries de recyclage ». Il permet aux étudiants de se diriger vers le métier d'agent de déchetterie.

Cette intégration s'accroît avec le Grenelle de l'environnement et le Plan national de mobilisation des emplois et des métiers de l'économie verte (Plan Métiers) mis en place en 2010.

Des travaux de rénovation de diplômes sont en cours ou prévus dans la filière « hygiène-environnement, nettoyage, assainissement », comme pour le BTS « Fluides-énergies-environnement ». Pour la première fois, à la rentrée 2011, le Bac « Sciences et Technologies de l'Ingénieur » proposera les spécialités « Énergies et environnement », « Innovation technologique et éco-conception » parmi les 4 proposées.

L'offre de licences pro est abondante et diversifiée. Les nombreuses créations depuis 2000 témoignent de l'adaptation de l'offre de formation face à la montée en puissance des problématiques environnementales. Par exemple, la licence pro « Bâtiment et construction de bâtiments à basse consommation d'énergie », créée en août 2008, forme des professionnels capables de s'impliquer dans des projets de rénovation ou de construction de bâtiments à « basse consommation d'énergie ». Elle répond ainsi aux objectifs de performance énergétique fixés par le Grenelle de l'environnement et l'évolution de la réglementation thermique.

Même si elles ne sont pas étudiées ici, les formations supérieures (niveau I) s'adaptent également au besoin de nouvelles compétences dans l'environnement. Le nombre de diplômes de ce niveau en environnement a plus que triplé entre 1997 et 2007. Les effectifs de ces formations ont d'ailleurs crû de 9 % par an sur la même période. En 2007, plus de 7 000 étudiants suivaient un master, surtout dans la protection de la nature et l'aménagement du territoire, ou un diplôme d'ingénieur, notamment dans la prévention et réduction des pollutions.

Plus récemment, dans le cadre du Plan Métiers et de l'adaptation des diplômes à l'économie verte, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) s'est engagé à revoir toute l'offre de ses formations pour intégrer la dimension du développement durable.

### Méthodologie

Le Service de l'observation et des statistiques (SOES) assure le suivi statistique des effectifs des formations initiales en environnement des niveaux V (CAP, BEP) à III (DUT, BTS), à partir de la base de données Reflet du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). Elle répertorie les diplômes de l'enseignement technique et professionnel délivrés par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture et les directions de l'action sociale et de la santé. Le niveau II, avec les licences professionnelles, est également pris en compte. Ces dernières, répertoriées dans Reflet, sont délivrées par les universités,

seules ou conjointement avec d'autres établissements publics d'enseignement supérieur, habilités à cet effet par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur.

Les effectifs concernent les scolaires et les apprentis en dernière année de formation, France entière. Les inscrits de l'année n correspondent aux élèves et étudiants de l'année n/n + 1.

Les formations environnementales ont été identifiées à partir de mots-clés dans leur libellé décrivant cinq domaines environnementaux :

- Prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques ;
- Protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques ;
- Protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité ;
- Aménagement du territoire et cadre de vie ;
- Maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

L'analyse porte sur 2008, une rupture de série en 2009 ne permettant pas de réaliser l'étude sur cette année-là. Suite à la réforme du BEP, celui-ci est remplacé par une seconde professionnelle ; le Bac pro s'obtient dorénavant en trois ans. Les effectifs en dernière année de BEP ne sont donc plus comptabilisés dans Reflet. De ce fait, les effectifs toutes formations confondues ont perdu environ 60 000 étudiants en 2009. Cependant, tous les BEP ne sont pas concernés à la rentrée 2009. Il a été difficile de mesurer cet impact sur les effectifs des formations environnementales.

### Students still attracted by environmental courses

*Environmental courses, from school certificate to vocational degree level, are continuing to attract increasing numbers of students. At the start of the 2008-2009 academic year, there were over 42,000 enrolled in final year studies, i.e. 4.4% of all students. The numbers have been increasing by 2.4% per year since 1997, that is at six times the rate of increase for all types of courses. The keenness of environment students for vocational degrees explains the ongoing increase in their numbers. Many of these young people are heading towards qualifications relating to spatial planning and conservation, especially in the Ile de France and Rhône-Alpes regions. Environmental requirements have been progressively integrated into educational courses since 1997, a process that has been given further impetus by the Grenelle Environment Forum and by the national plan to encourage jobs in the green economy.*

#### Pour en savoir plus :

- CGDD-SOES, 2010. « Les formations et l'insertion professionnelles » in *L'environnement en France – Édition 2010, Références*, juin 2010, pp. 135-138.
- CGDD-SOES, 2010. « L'insertion des étudiants sortant des formations environnementales supérieures », *Le point sur*, n° 45, mars 2010, 4 p.
- Onisep, 2011. « Les métiers de l'environnement », *Parcours*, n° 89, janvier 2011, 100 p.
- Centre d'études et de recherches sur les qualifications : <http://www.cereq.fr>

**Sophie Margontier, SOES.**

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

le  
point sur

Commissariat général  
au développement  
durable

Service de l'observation  
et des statistiques

Tour Voltaire  
92055 La Défense cedex  
Tél. : (33/0) 1 40 81 13 15  
Fax : (33/0) 1 40 81 13 30

Directeur de la publication :  
Bruno Trégouët  
Rédactrice en chef :  
Anne Bottin

Coordination éditoriale :  
Corinne Boitard

Conception et réalisation :  
● FROMATIKES ÉDITIONS  
Impression : Bialec, Nancy  
(France), utilisant du papier  
issu de forêts durablement  
gérées.

ISSN : 2100-1634

Dépôt légal : septembre  
2011